

RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

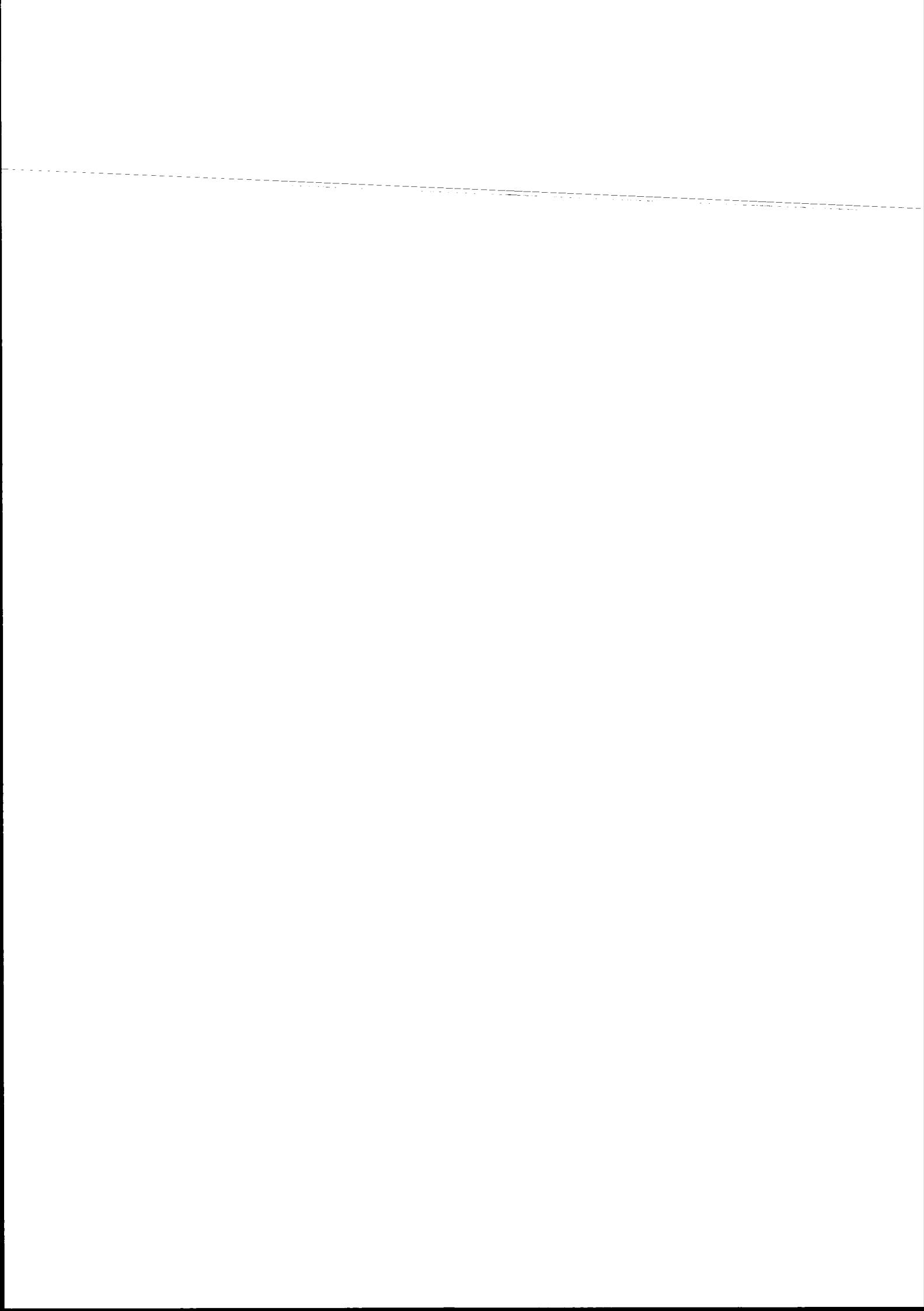
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00073

Numéro SIREN : 817 709 876

Nom ou dénomination : 100% PNEU REBAIS

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2018 sous le numéro de dépôt 8177



100 % PNEU REBAIS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 14 Avenue de l'Industrie 77510 REBAIS
817 709 876 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE
DU 1ER OCTOBRE 2018

Les associés de la société « 100% PNEU REBAIS » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas PICARD, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Véronique GERBIN née BROU est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

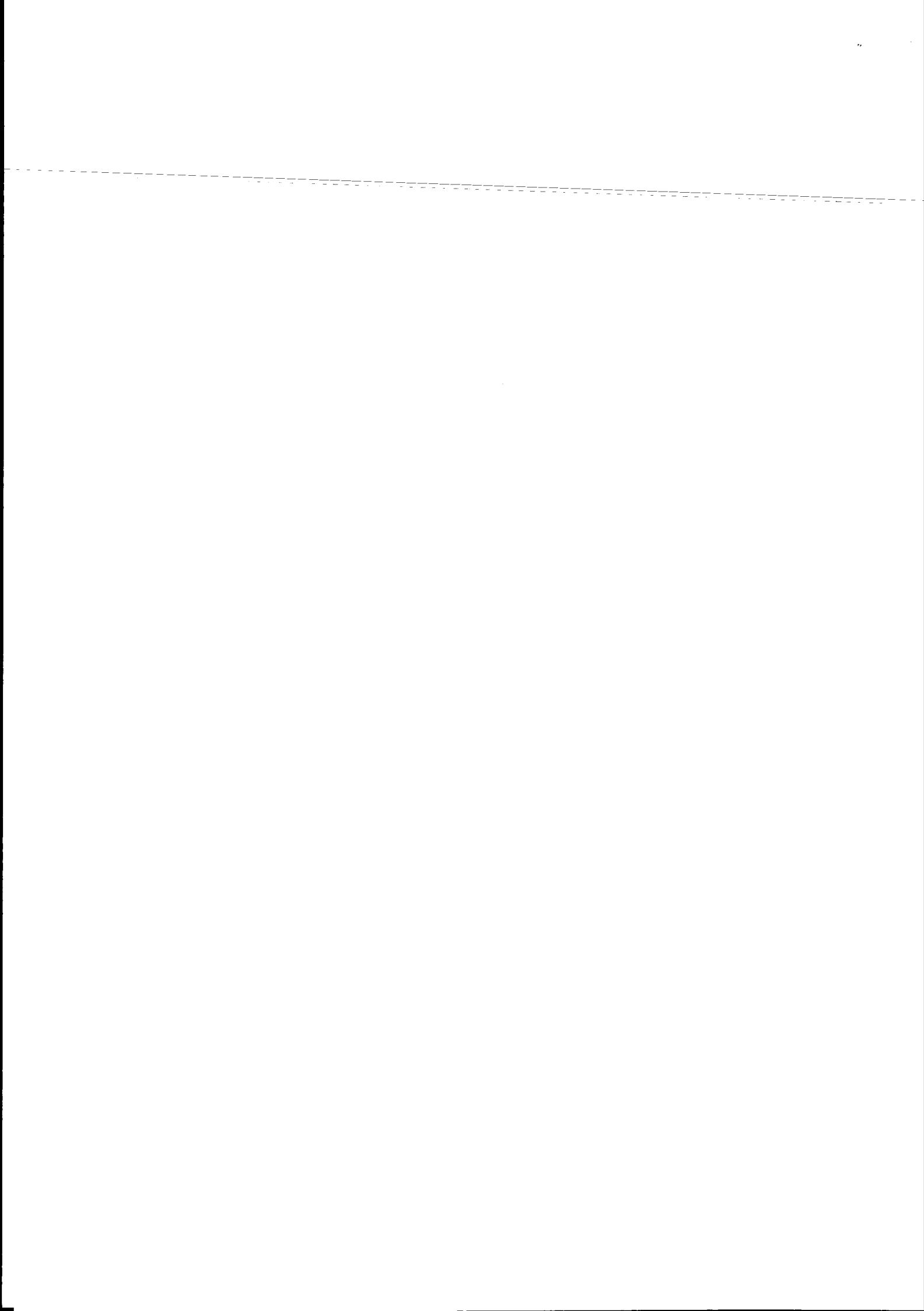
En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été remis aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



100 % PNEU REBAIS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 14 Avenue de l'Industrie 77510 REBAIS
817 709 876 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE
DU 1ER OCTOBRE 2018

Les associés de la société « 100% PNEU REBAIS » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas PICARD, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Véronique GERBIN née BROU est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

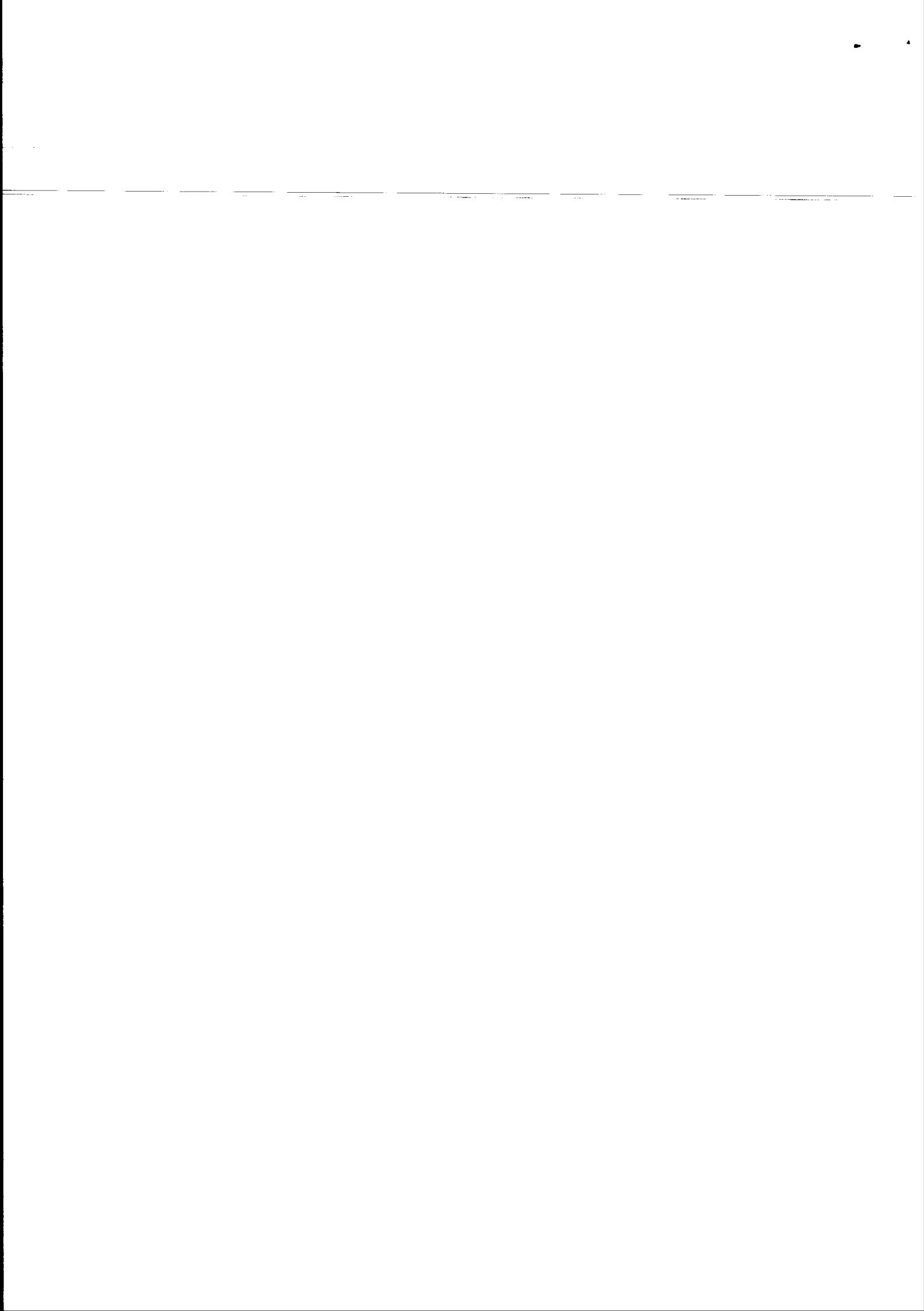
En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été remis aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président. Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer, en qualité de Directeur Général de la Société sans limitation de durée et à compter de ce jour :

- Madame Véronique GERBIN née BROU, demeurant 4 Rue de Montmogis 77320 SAINT REMY LA VANNE.

Le Directeur Général a les mêmes pouvoirs, tant vis-à-vis des tiers qu'à titre interne, que ceux attribués au président de la société, à l'exclusion, d'une part, des pouvoirs propres consentis à celui-ci par les statuts et, d'autre part, du pouvoir de provoquer les décisions collectives.

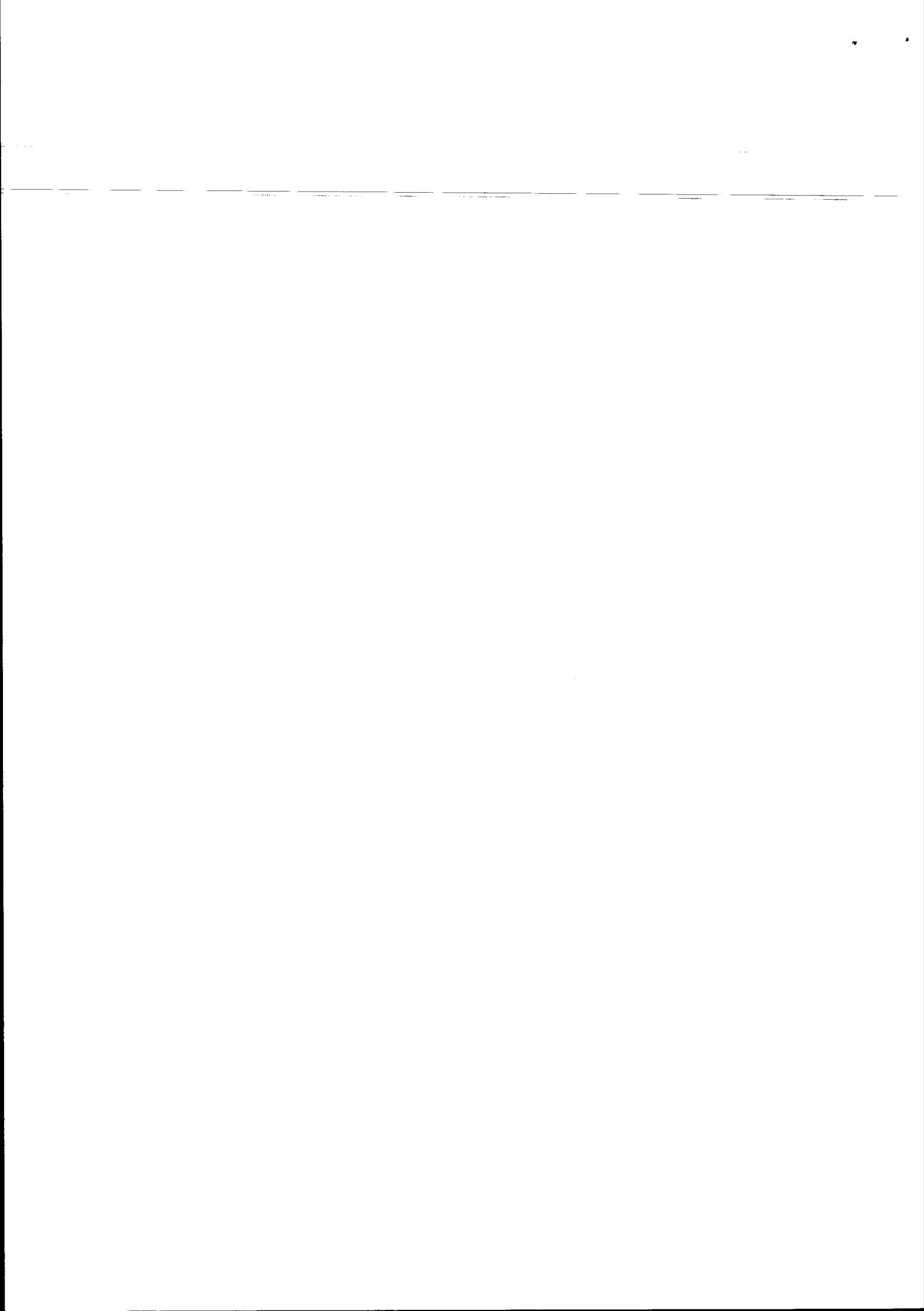
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame Véronique GERBIN née BROU déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées et affirme qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein la société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale précise que Madame Véronique GERBIN née BROU aura droit à une rémunération au titre de ses fonctions et que celle-ci sera fixée par acte séparé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

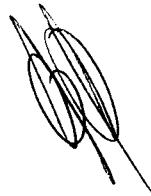
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général associé.

Nicolas PICARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicolas PICARD".

Véronique GERBIN née BROU

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Véronique GERBIN née BROU".

